ART. PREMIER N° 269

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2025

PJL REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1573)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

Nº 269

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard,
M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon,
Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour,
Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hamdane, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall,
Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Élisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor,
Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes,
M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme StambachTerrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Compléter l'alinéa 161 par la phrase suivante :

« Dès lors, l'État s'engage à renforcer le soutien aux exploitations agricoles touchées par le passage du Cyclone Chido, et à accélérer le paiement de l'indemnisation promise en janvier 2025. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NFP souhaite que l'État s'engage à renforcer le soutien aux exploitations agricoles.

A Mayotte, le passage du cyclone Chido a « fait reculer de quinze ans » l'agriculture et met en péril la sécurité alimentaire. Si 1 300 agriculteurs sont officiellement enregistrés, il y en a au moins le double, en comptant ceux qui vendent leur production aux habitants, permettant de nourrir la population.

ART. PREMIER N° 269

Soutenir l'agriculture mahoraise est indispensable pour restaurer l'offre alimentaire sur l'archipel. Le 8 janvier 2025, le Gouvernement a annoncé une aide de 1 000 € par exploitant agricole. Une aide jugée dérisoire par les syndicats agricoles, et à raison. Quand on sait que certaines fermes ont totalement été détruites, qu'on connaît le coût et la rareté des matériaux de construction à Mayotte, les pertes de récolte que le passage du cyclone a engendré, comment peut-on penser qu'une aide de 1 000 € puisse aider lesagriculteurs ?

Le pire étant que beaucoup n'ont toujours pas reçu leur versement. Le dossier pour prétendre à l'aide est en ligne depuis le 13 mai seulement, il s'est clôturé le 16 juin. 6 mois pendant lesquels les agriculteurs mahorais ont dû se débrouiller seuls, pour relancer leur production. L'État se doit de faire mieux pour aider les agricultrices et agriculteurs mahorais.